



## Parlons-en, 14 Avril 2011

### Retour sur le dispositif hivernal

#### Les actus de la rue

##### Expériences croisées entre la France et la Belgique

« *Moi je félicite les femmes. Quand elles décident de bouger, elles bougent !* »

Des membres du Local des Femmes de Grenoble se sont rendues à Charleroi pour présenter « *Malaimance, histoires de femmes en errance* », un documentaire produit par Femmes SDF. Une participante raconte que, de même que le « Parlons-en » belge a inspiré le « Parlons-en » grenoblois, le « Local des femmes » à Grenoble a inspiré la création des « Fleurs du Bien » à Charleroi, accueil de jour pour les femmes SDF. Un autre local de ce type est en train d'être créé à Bruxelles. L'occasion aussi de remercier toutes les personnes présentes le 22 Mars au théâtre Prémol, pour la journée sur les violences faites aux femmes à la rue.

##### Le « Boulevard des allongés »

« *Dans le carré commun, on t'enterre, on attend 5 ans puis on t'oublie* ». On évoque le sort des défunts dont le corps n'est pas réclamé ou dont personne ne peut payer la sépulture. Enterrés au « carré commun » pour 5 ans, ils sont ensuite envoyés au crématorium pour libérer les places. L'envie de créer un collectif des morts de la rue à Grenoble émerge à nouveau : deux participants du Parlons-en sont motivés pour aller au forum des collectifs des morts de la rue à Paris le 7 mai.

##### Le chantier d'insertion du Fournil risque-t-il de fermer?

« *On distribue près de 100 repas par jour. Si les pouvoirs publics ne jouent plus le jeu, on ne peut pas prévoir comment Le Fournil va évoluer* ». Des membres du Fournil expliquent que le conseil d'administration s'est opposé à la fermeture du chantier d'insertion cuisine. Mais les difficultés financières rendent la structure de plus en plus fragile, et la cuisine n'est plus aux normes. Par ailleurs, le quartier va être réaménagé: la question de l'intégration du Fournil à ce réaménagement, ou celle de son déménagement (qui serait le 4ème depuis 1996), est à étudier.

**Le projet d'auto-construction : on ne reste pas les bras croisés !**  
**« On parle toujours des subventions, mais on peut aussi construire soi-même, sans béton, avec nos propres mains ».** On est toujours mobilisés sur l'aménagement du lieu-fabrique. Les négociations avec les élus sont en cours pour le lieu. Aujourd'hui, la fondatrice d'une entreprise spécialisée dans les matériaux de construction écologiques explique qu'il existe des alternatives au béton. A la demande des participants, une nouvelle réunion « auto-construction » est fixée pour le mardi suivant.

## Retour sur le dispositif hivernal

**«Nous sommes un maillon au sein d'une chaîne de dispositifs»**

« Le plan d'hiver 2010-2011 se décline en plusieurs niveaux qui sont activés selon les modalités suivantes:

Niveau 1	Vigilance/mobilisation	Température positive le jour, entre 0 et -5° la nuit
Niveau 2	Grand froid	Température négative le jour, entre -5° et -10° la nuit
Niveau 3	Très Grand Froid	Température négative le jour, entre -10° et -15° la nuit
	Froid Extrême	Température inférieure à -18° la nuit

En cas de très grand froid (niveau 3), il est prévu de mobiliser des équipements (gymnase + grandes salles) pour mettre à l'abri les personnes les plus fragiles.

Cette année, ouverture de 338 places supplémentaires environ:

- 158 places environ dont 33 en surcapacités CHRIS
- 180 places dédiées aux demandeurs d'asile. »

Source : [www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr). Données publiées en décembre 2010.

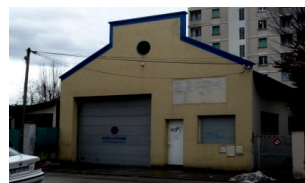
On accueille aujourd'hui Pascal Caluori, directeur de l'Association Régionale Pour l'Insertion (AREPI). Depuis une dizaine d'année, l'AREPI est l'une des structures sollicitées dans le cadre du dispositif hivernal.

Les principaux lieux gérés par l'AREPI cet hiver étaient le Perce-neige, réservé aux personnes fragiles orientées par le 115 ; le site rue Mérimée, qui accueillait des demandeurs d'asile ; et le centre du Sappey, ouvert en priorité aux familles.

**Le Sappey : un centre d'hébergement en moyenne montagne**

**« Cette année, on s'est retrouvé au Sappey en Chartreuse... A notre grand étonnement, ça a plutôt bien fonctionné ».** Le lieu confié par l'Etat à l'AREPI était perché à 1000 mètres d'altitude, à 2 km d'un village lui-même situé à 12 km de Grenoble. **« En plus, l'hiver a commencé très tôt avec de gros épisodes de neige. Notre principale inquiétude était que les personnes isolées là-haut ne puissent pas redescendre ».** Des titres de transport gratuits permettaient aux résidents de rejoindre chaque jour la ville, et les repas fournis par la banque alimentaire leur permettaient de manger sur place. Le lieu, d'une capacité de 60 à 80 personnes, a accueilli en priorité des familles, ainsi que quelques personnes isolées et des femmes victimes de violence. 7 éducateurs spécialisés étaient chargés de l'accompagnement.

## Le site Mérimée : l'incohérence des décisions préfectorales



De gauche à droite, le campement à la gare, le square Jean Macé, et le hangar rue Prosper Mérimée. Source : <http://grenoble.indymedia.org/>

« **Un soir, on a vu débarquer 98 personnes accompagnées par la police sur un site qui pouvait en accueillir au maximum 55...** » Fin février, une quarantaine de familles roms ont été successivement déplacées de la gare de Grenoble vers le square Jean Macé avant d'être amenées aux portes d'un hangar rue Prosper Mérimée.

Après des travaux de gros nettoyage effectués en urgence, la première nuit, l'AREPI a accueilli tant bien que mal les cent personnes présentes. La deuxième nuit, elle a fait le choix de n'héberger que les mères et les jeunes enfants : une proposition rejetée par la majorité des familles qui ont refusé d'être séparées, et ont aménagé « *un campement de bric et de broc* » à proximité (rue de Stalingrad), avant que la Ville ne consente à viabiliser un terrain un peu plus loin.

Des solutions de fortune décidées dans l'urgence, souvent contraires aux obligations des préfetures en matière de droit d'asile... et qui soulèvent de l'incompréhension et de la colère parmi les participants d'aujourd'hui. On s'interroge aussi : « *et les gens d'ici, à la rue depuis un bout de temps, ils ne sont plus prioritaires ?* »

## La régionalisation de la demande d'asile et ses conséquences

« **A Grenoble, on est passé de 470 demandeurs d'asile en 2009 à 1300 l'an dernier** ».

Un participant rappelle que, depuis 2009, la préfecture de l'Isère gère non seulement les demandes d'asile du département, mais aussi celles de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-



Savoie. « **Depuis que les autres préfetures ne sont plus habilitées à traiter les demandes d'asile, on assiste à un afflux de population à Grenoble. Dans le dispositif hiver, cette année, on comptait 540 demandeurs d'asile politique.** » On attend toujours les moyens promis par le Préfet de Région. Les structures d'hébergement d'urgence sont littéralement saturées.

## Un engagement associatif tributaire de décisions politiques

*« Je ne suis ni un élu, ni un représentant de l'état. L'AREPI est un opérateur parmi d'autres, on a fait ce qu'on pouvait face à des choix politiques souvent contradictoires. »* Quand on s'engage, par conviction et par volonté, dans la gestion d'un dispositif hivernal, on doit faire au mieux avec les contraintes politiques et techniques qu'on nous impose. Face aux besoins humains d'hébergement, les structures se retrouvent souvent dans une posture complexe, entre la dénonciation de politiques incohérentes et la nécessaire mise en œuvre de ces mêmes politiques.

## Contre le dispositif hivernal

*« C'est en été qu'on compte le plus de morts dans la rue »*

En 2006, Nicolas Sarkozy en campagne affirmait: *« Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici à 2 ans plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid, parce que le droit au logement, c'est une obligation humaine »*. Entre les logements vides non réquisitionnés, les centres d'hébergement saturés, les discours politiques contradictoires, les moyens dérisoires, les décisions préfectorales insensées... ce discours semble bien lointain, et le bien-fondé du plan hiver est remis en cause.

*« À Médecins du Monde, on milite pour la suppression du dispositif hivernal et la mise en place d'un dispositif permanent »*. Le dispositif hivernal est inadapté, et ses incohérences se font criantes lorsqu'arrive la fin du mois de mars et que, du jour au lendemain, tout le monde est mis à la porte. On rappelle que, contrairement aux idées reçues, c'est l'été que l'on compte le plus de morts dans la rue.

**On a parlé** des femmes engagées, des capacités de construction collective, de la situation des demandeurs d'asile à Grenoble, du plan hiver et de ses insuffisances.

**On a décidé** que deux participants du Parlons-en se rendraient à Paris pour le forum des collectifs des morts de la rue, et que le groupe « auto-construction » se réunirait à nouveau pour négocier un terrain de la Ville.



**Prochain Parlons-en :**  
**Judi 5 Mai, 10 h, Centre social Vieux Temple**  
Débat sur le micro-crédit et le fonds de soutien des initiatives des habitants



*Parlons-en, Un lieu de parole et de débat rassemblant précaires, associations, institutions et citoyens - compte-rendu établi par « arpenteurs » - 14 avril 2011*